# Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL DE LA FONTAINE sur la commune principale de l'AIOT Menez Ar Kastel 29710 Peumerit.

La référence de votre dossier est A-3-1076MGZ90 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 19/01/2023 à 09h28 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- pac@novafranceenergy.com (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- pac@novafranceenergy.com (pour rappel, déclarant)

## 1 - Type de déclaration

#### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration de modification

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

### Conditions d'engagement du déclarant

• Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <a href="https://aida.ineris.fr/">https://aida.ineris.fr/</a>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

#### 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

#### Personne morale

N° SIRET **52137293800022** 

Raison sociale EARL DE LA FONTAINE

Forme juridique Exploitation agricole à responsabilité limitée

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

LESPURIT ELLEN

**PEUMERIT** 

**29710 PEUMERIT** 

## Signataire

Nom: LE BRUN

Prénom: David

Qualité : gérant

Adresse électronique : earllafontainepeumerit@gmail.com

Téléphone portable : +(33) 659326331

### Référent

Nom: DOPPL

Prénom : Enzo

Fonction : Chef de projet

Adresse électronique : pac@novafranceenergy.com

Téléphone fixe : +(33) 486914921

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : pac@novafranceenergy.com

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : EARL DE LA FONTAINE

Description des activités :

L'activité de l'exploitation est basée sur l'élevage de 24 000 poulets Label Rouge sur parcours plein air.

## Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse Menez Ar Kastel 29710 Peumerit

X: 154501

Y: 6785961

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

## Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

La modification souhaitée concerne l'aménagement du parcours d'élevage plein air avec l'ajout de 6 abris destinés à la protection des volailles et au bien-être animal. Ces abris seront couverts de panneaux photovoltaïques. Aucune modification de prescriptions, n'est demandée dans le cadre de ce dossier. Un "porter à connaissance" détaillant le projet sera transmis, en parallèle, au service des ICPE du département du Finistère pour compléter cette télédéclaration.

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

## planCadastralNormalise.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

LE BRUN-NFE PM.pdf